



Motion CGT pour les salaires, le 29 septembre 2022.

Nous, salariés, avons pris la lourde décision de débiter une grève ce jeudi 29 septembre 2022, afin de faire entendre aux dirigeants de l'entreprise que, dans le contexte de résultats exceptionnels de Michelin et d'augmentation historique du coût de la vie, la politique salariale de la manufacture n'est pas à la hauteur des efforts des salariés.

En effet, plan après plan, les salariés subissent les réductions d'effectifs, les délocalisations, les augmentations de la charge de travail, les pressions pour produire plus de produits, plus de services... Rentabilité et compétitivité sont devenus les maîtres-mots dans le quotidien de tous.

Pendant la crise sanitaire, les efforts ont redoublé. Les salariés ont accepté toutes les contraintes : télétravail dans des conditions plus que douteuses et non contrôlées, port du masque même en pleine chaleur dans des métiers pénibles, congés forcés, perte de rémunération...

Cette année encore, aux premières heures de la guerre en Ukraine, des jours de congés ont été volés à des salariés sous prétexte d'un manque de matières premières qui n'a jamais été démontré.

A qui profitent ces efforts ? Uniquement aux actionnaires pour qui vous avez augmenté les dividendes de 40% et pour qui vous prévoyez de distribuer 50% de nos bénéfices.

Pour les salariés, vous octroyez « généreusement » des miettes, des petits pourcents qui ne couvrent même pas les pertes subies l'année précédente, au cours de laquelle le coût de la vie avait déjà considérablement augmenté.

Nous sommes au regret de devoir affirmer que, si les salariés ont fourni les efforts, ce sont bien les actionnaires comme Blackrock qui récupèrent les bénéfices alors que le minima garanti du coefficient 165 est toujours au SMIC.

M. Menegaux, faut-il vous rappeler que, dans la branche du caoutchouc, le SMIC correspond au minima du coefficient 130, le plus bas de la grille, et non au coefficient 165 ?

Votre politique salariale, en se déconnectant du coût de la vie, fabrique des travailleurs pauvres qui restent pauvres toute leur carrière, vos « aumônes » n'y font rien.

Déplorant que vous n'entendiez pas nos revendications légitimes, la CGT appelle les salariés à une première action de grève et de manifestation ce jeudi 29 septembre 2022.

Voici, pour rappel, l'essentiel de nos revendications :

- **Aucun salaire en dessous de 2000 € net, ce qui n'est qu'un minimum pour vivre, comme l'a fait remarquer l'ancien 1^{er} ministre Jean Castex.**
- **Une augmentation de salaire de 450 €, soit une goutte d'eau dans l'océan des dividendes donnés aux actionnaires.**
- **La réouverture immédiate des négociations salariales.**

En espérant avoir été entendus et que cette motion sera, bien-sûr, suivie d'effets.

**Une entreprise prospère, oui, mais avec des salariés prospères
et respectés !**